

En quête de demain

LE DAUPHINÉ
libéré



Mercredi 5 juin 2024 - Supplément, ne peut être vendu séparément

Société

Les nouveaux champs des possibles



Sparknews

Entretien P. 2

Jacqueline Osty paysagiste :
«Il faut une volonté politique forte»

Var P. 10

Une maison bioclimatique et en circuit court : ils ont relevé le défi !



Photo Philippe Arnassan

Gers P. 14

Un bus dentaire pour lutter contre les déserts médicaux

un programme Sparknews **ouest france** **Centre Presse** **DORDOGNE LIBRE** **LA VOIX DU NORD** **SUD OUEST** **LE DAUPHINÉ** **VAUCLUSE** **lepopulaire ducentre** **RI** **DNA** **corse matin** **monaco-matin**

Le Maine Libre **Le Courrier de l'Oise** **lejournal ducentre** **Libération** **L'Ardennais** **L'Union** **LE JOURNAL de Soane-et-Lore** **LaProvence** **Midi Libre** **LA PRESSE DE LA MANCHE** **Aisne** **Nord éclair** **var-matin**

leberry républicain **Le Télégramme** **Charente Libre** **LE BIEN PUBLIC** **lyonnaise républicaine** **L'ÉCLAIR** **La Marseillaise** **Centre Presse** **jhmqquotidien** **NORMANDE** **LA DÉPÊCHE** **nice-matin**

LE PROGRES **lamontagne** **L'EST Républicain** **La République des Pyrénées** **L'INDEPENDANT** **la Nouvelle République** **L'ALSACE** **Presse Ocean** **la république ducentre** **L'éveil de LA HAUTE LOIRE** **Courrier picard** **l'écho républicain** **L'Est éclair** **VOSGES**

soutenu par



Le grand entretien

« Faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire »

Jacqueline Osty est paysagiste à la tête de l'agence Osty et associés. À travers la conception de parcs et jardins, elle repense l'accès à la nature en ville et crée des environnements urbains plus sains et écologiques : sols vivants, zéro arrosage, pas de produits phytosanitaires...

En tant que paysagiste, quel regard portez-vous sur l'évolution du développement urbain de ces 40 dernières années ?

« À mes débuts dans les années 70-80, les architectes concevaient les fameuses "villes nouvelles" autour de Paris, et après, ils nous appelaient, nous paysagistes, pour aménager les espaces restants. Mais aujourd'hui, la question du paysage se pose en amont. C'est un changement significatif. La notion d'espace public a elle-même beaucoup évolué : auparavant, on tournait le dos aux éléments naturels voire on s'en protégeait, en construisant des routes sur les rivières. Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et mise en valeur. Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être. »

Notre rapport à la nature a-t-il lui aussi changé ?

« Absolument. Longtemps, la nature est restée en dehors des villes, notamment parce qu'on la craignait. Les plantes étaient vues comme des mauvaises herbes, les forêts et les marais comme maléfiques. Mais depuis la prise de conscience que la planète est en danger, on observe un retour de la nature en ville et des politiques de reverdissement des centres urbains. Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville, source de



« L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être. »

Photo *Midi Libre*/Arnauld Duboys Fresney

confort et d'apaisement, se fait, en outre, de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant. »

Quels sont les nouveaux défis à relever dans l'aménagement des paysages urbains en raison du réchauffement climatique ?

« On ne peut plus aménager, tracer, planter sans la conscience des dangers qui

menacent les territoires et sans être économe de leurs ressources. Le choix des essences, la gestion de l'eau, les continuités biologiques : tous ces impératifs de l'écologie sont désormais pris en compte le plus possible dans chaque projet. L'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) nous oblige par ailleurs à densifier la ville sur elle-même.

Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des nouveaux enjeux. Cela implique de préparer un socle vivant susceptible d'accueillir à la fois la végétation et la ville de manière pérenne. C'est un travail invisible mais néces-

saire et vertueux. »

Justement, comment faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire ?

« Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre afin de concilier les différents usages et limiter les possibles conflits. Les gens ont besoin d'échanger, de circuler, de créer du lien ; certains lieux naturels ont besoin de calme et ne peuvent être piétinés. De même, les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité mais la faune a besoin de trames noires. Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais d'opérer les bons choix en amont pour créer des espaces natu-

« Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans le sol les grands discours. »

rels en ville qui soient beaux, durables, adaptés à l'âme des lieux, et qui jouent un vrai rôle au service des habitants. »

Vous avez conçu des projets très variés (le parc zoologique de Vincennes, les boulevards du centre de Chartres, l'écoquartier de Rouen). Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite de tels projets ?

« Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans le sol les grands discours. Je suis confiant car un nombre croissant de maires ont désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels. Mais cela prendra du temps. »

La question de l'aménagement des zones d'activités en périphérie des villes est notamment cruciale. Pensez-vous que l'on puisse y recréer du lien à la nature ?

« C'est complexe mais c'est possible ! Pour renaturer ces espaces bitumés et y ramener du beau et du vivant, il faut d'abord retrouver leurs qualités intrinsèques (relief, eau, sol), qui ont été trop longtemps niées. Il n'y a pas de recette unique : c'est le territoire et son héritage géographique, social et culturel qui nous donnent les clés de sa transformation. En réalité, c'est là encore du bon sens. »

● **Propos recueillis par Laure de Charette, *Midi Libre***

« Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et mise en valeur. »

Société

Quelles solutions dans nos territoires ?

L'ensemble des titres du groupe Ebra s'associe à Sparknews et 51 titres de la presse régionale pour cette nouvelle édition d'En quête de demain.

Les défis écologiques posés par le changement climatique interrogent et appellent à repenser notre façon de vivre et notre rapport à l'environnement pour limiter notre impact et faire face aux conséquences de cette crise.

Comment transformer nos façons de vivre et aménager nos territoires tout en permettant à chacune et chacun de se loger, d'accéder aux services, de se déplacer, de travailler, de se divertir sans injonctions contradictoires ? C'est l'objet de cette nouvelle édition d'En quête de demain.

De la construction à l'urbanisme, de la mobilité à notre façon de produire, de l'agriculture à l'énergie, de notre confort à notre lien à la nature, de l'as-

piration individuelle au besoin collectif... La tâche peut paraître immense, tant nos modes de vie actuels semblent immuables, enracinés jusque dans nos imaginaires. Ceux-ci ont été nourris du rêve de la maison individuelle avec son jardin, de la liberté de se déplacer, de pouvoir tout consommer à proximité de chez soi à moindre prix, et dans l'immédiateté, de l'accès aux contenus numériques à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

Réinventer nos lieux de vie

D'autres approches se font jour, entrant dans le champ des possibles. Elles se développent au quotidien sur nos territoires. Des solutions qui prennent en compte les risques climatiques, la nécessaire décarbonation de l'activité humaine, la sobriété, y compris foncière, et la préservation de la biodiversité. Ces idées, ces solutions, qui

pourront devenir des modèles, revisitent notre façon d'investir notre espace vital, de façonner notre environnement. Elles n'impactent pas que notre cadre de vie, mais peuvent parfois redéfinir une façon de faire société.

En cette Journée internationale de l'environnement, l'ensemble des titres du groupe Ebra (*L'Est Républicain, Le Républicain Lorrain, Vosges Matin, Le Progrès, Le Bien Public, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Dauphiné Libéré, Vaucluse Matin, L'Alsace, Les Dernières Nouvelles d'Alsace*), se sont donc associés à Sparknews et 41 autres titres de la presse quotidienne régionale pour explorer ces initiatives qui repensent déjà nos territoires, réinventent nos lieux de vie, réorganisent nos activités au plus près de chez nous. Nous avons voulu, ensemble, repartir en quête de demain, et vous présenter d'autres champs des possibles.



Comment transformer nos façons de vivre et aménager nos territoires pour répondre aux défis lancés par la crise climatique ? Photo Adobe Stock



En quête de demain

fête ses 3 ans !



Depuis 2021,
En quête de demain c'est...

242	13,6	7
articles partagés	millions de lecteurs dans sa version papier	millions de lecteurs dans sa version digitale



En quête de demain est une opération initiée et coordonnée par Sparknews. Acteur pionnier du journalisme de solutions et de l'impact positif, Sparknews fait émerger de nouveaux récits auprès des médias, des acteurs de la culture et des entreprises.

Le saviez-vous ?

Le supplément que vous tenez entre vos mains se trouve aujourd'hui chez tous les marchands de journaux de France.

Et c'est le 6^{ème} d'une longue série !

Lancé en 2021, *En quête de demain* est le fruit d'une collaboration inédite entre 52 titres de la presse quotidienne régionale.

Toute l'année, les rédactions travaillent de concert. Accompagnées par Sparknews, elles rédigent des articles consacrés aux enjeux écologiques et sociaux de nos territoires et aux initiatives qui y répondent. Ensuite, elles mettent tout en commun !

Ainsi, vous pouvez découvrir des projets et des personnalités inspirantes de votre région, mais également d'autres régions de France, qui œuvrent pour une transition des territoires juste et durable.

Agriculture, alimentation, eau, énergie, mobilité, habitat, biodiversité, océan, forêts, économie circulaire, santé, inclusion... toutes les dimensions qui peuvent toucher notre quotidien sont abordées.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous
le 27 novembre pour la prochaine édition !

Drôme

Ils veulent créer une Sécurité sociale de l'alimentation

À Dieulefit, dans la Drôme, des citoyens ont créé un collectif pour mettre en place une Sécurité sociale de l'alimentation. Un dispositif pour permettre à chacun, fortuné comme précaire, d'avoir accès à des aliments de qualité. Le projet devrait voir le jour fin 2024.

Acquiescentes, un bout de fromage ou un filet de poisson sans être bloqué par son porte-monnaie. Voilà le principe de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), un concept expérimenté un peu partout en France et bientôt à Dieulefit (Drôme). Un collectif, composé de deux salariés et d'une quarantaine de bénévoles actifs, travaille sur la question.

« On aurait des bureaux ouverts au public et une grille qui indiquerait qu'avec tel revenu, la cotisation est de tant, explique Julie Yon, membre du collectif de la SSA. Ça débloquerait une allocation à dépenser dans des lieux conventionnés : dans des boutiques de producteurs, chez des paysans ou des artisans, par exemple. »

Les plus démunis auraient une cotisation plus faible que leur allocation, et inversement pour les plus fortunés, de façon à créer un système équilibré.



Le Collectif de la Sécurité sociale de l'alimentation est animé par une quarantaine de bénévoles actifs et deux salariés. Photo Collectif de la Sécurité sociale

« Chacun pourrait manger de façon digne. » Quel serait l'avantage pour ceux qui cotisent plus ? « Ils participeraient à un autre modèle de société et se protégeraient eux aussi, en cas de chômage ou de maladie par exemple. »

« Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production »

Soutenu par la Ville et la communauté de communes,

le collectif a mené une expérimentation sous forme de marché (lire par ailleurs). « Pour nous, celle-ci a toujours été provisoire. » En avril dernier, un Comité local de l'alimentation a été créé. Il se consacrera à la SSA. « On a choisi 22 personnes représentatives de la société, selon des critères d'âge, de genre, de revenus, de composition du foyer ou encore d'ancienneté sur le territoire. » Ils vont plancher sur deux

points épineux : les montants des cotisations et allocations et les critères de conventionnement. « Ce n'est pas simple. Il y a les questions de localité, de label... auxquelles les réponses ne sont pas binaires. Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production. »

Le collectif espère lancer une phase pilote fin 2024 avant une généralisation à la communauté de communes.

L'info en + ► Le marché du Lavoir

En 2021, Mathieu Yon a lancé un dispositif innovant au marché du Lavoir de Dieulefit. Le maraîcher proposait, avec une dizaine de producteurs, trois prix : juste (prix de revient), solidaire (30 % plus cher) et accessible (30 % moins cher). Le surplus était reversé à une caisse, également abondée par un dispositif similaire mis en place dans une boulangerie et un marché de communes voisines. « Ça a bien fonctionné, conclut Julie Yon. Le système global était à l'équilibre mais déficitaire au Lavoir. » En décembre, l'expérimentation a pris fin. « On voulait se consacrer à la Sécurité sociale de l'alimentation. »

« Comme pour la santé avec la Sécu, l'alimentation deviendrait une affaire collective. Là-dedans, il y a éminemment une question de santé publique, souligne celle qui est infirmière de métier. L'obésité, le diabète ou encore l'hypertension sont des maladies liées à l'alimentation, que l'on retrouve davantage dans les populations les plus précaires. »

● Clara Guichon, *Le Dauphiné Libéré*

Bouches-du-Rhône

De décharge à maraîchage : le Talus, ce lieu qui verdit Marseille

Aux confins des 11^e et 12^e arrondissements de Marseille, à proximité de la voie ferrée et à deux pas des tours d'Air-Bel, plus grande cité de Marseille, trône un îlot de verdure : le Talus. Ferme urbaine, ou plutôt « lieu d'expérimentation » selon Hippolyte Le Bougnec, salarié de l'association depuis bientôt trois ans. « En 2018, quand on a repris le lieu, c'était une décharge sauvage. Il y avait des gravats et des carcasses de voitures. En quelques mois, on a réussi à transformer le lieu en ferme urbaine », raconte-t-il. Depuis 2018,



Le Talus, situés dans les 11^e et 12^e arrondissement de Marseille. Photo S.V.

la ferme, composée de trois serres et de 800 m² de terres agricoles destinés aux expérimentations et au maraîchage,

produit artichauts, tomates, radis, choux et autres aromates, sur place, sans intrant chimique, afin de fournir aux habitants du quartier des produits de qualité à un prix abordable. Le Talus propose donc des formations autour de l'agroécologie, de l'alimentation durable, de la transition écologique et des animations socio-culturelles. Avec ses 5 000 adhérents, le tiers lieu espère continuer à développer ses liens avec les habitants du quartier et développer toujours plus de projets.

● Stéphane Vidal, *La Marseillaise*

Volcans d'Auvergne ● Des troupeaux de gardiens du paysage

Si le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne offre d'aussi beaux panoramas, c'est également grâce aux vaches, chèvres et brebis qui y pâturent, maintenant ainsi ces paysages ouverts. Parce que le pastoralisme n'est pas réservé aux seuls alpages, cette activité agricole se pratique du côté du Cantal ou du Puy-de-Dôme, deux départements où la surface pastorale avoisine les 91 000 hectares. Principalement des vaches, à viande davantage qu'à lait, qui, l'été, quittent le siège de leur exploitation agricole pour « monter » en estive. Cela concerne aussi des brebis, des chèvres, ânes ou chevaux, soit 115 000 animaux au total. Afin de soutenir cet écosystème, une enveloppe de 3,6 millions d'euros sur 2022-2027 est réservée par le Parc des volcans, grâce à des financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Europe et des deux départements concernés. Ce plan encourage la création de collectifs d'agriculteurs et finance des aménagements tels que des parcs de contention ou des points d'abreuvement du bétail.



Photo Jérémie Fulleringer

● Romain Blanc, *La Montagne*



photographie retouchée

FranceterredeLAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI

& DEMAIN

En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours de bons produits laitiers.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche de progrès France Terre de Lait réaffirme notre volonté de vous nourrir aujourd'hui et demain. Retrouvez nos engagements sur franceterredelait.fr *»

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

franceterredelait.fr

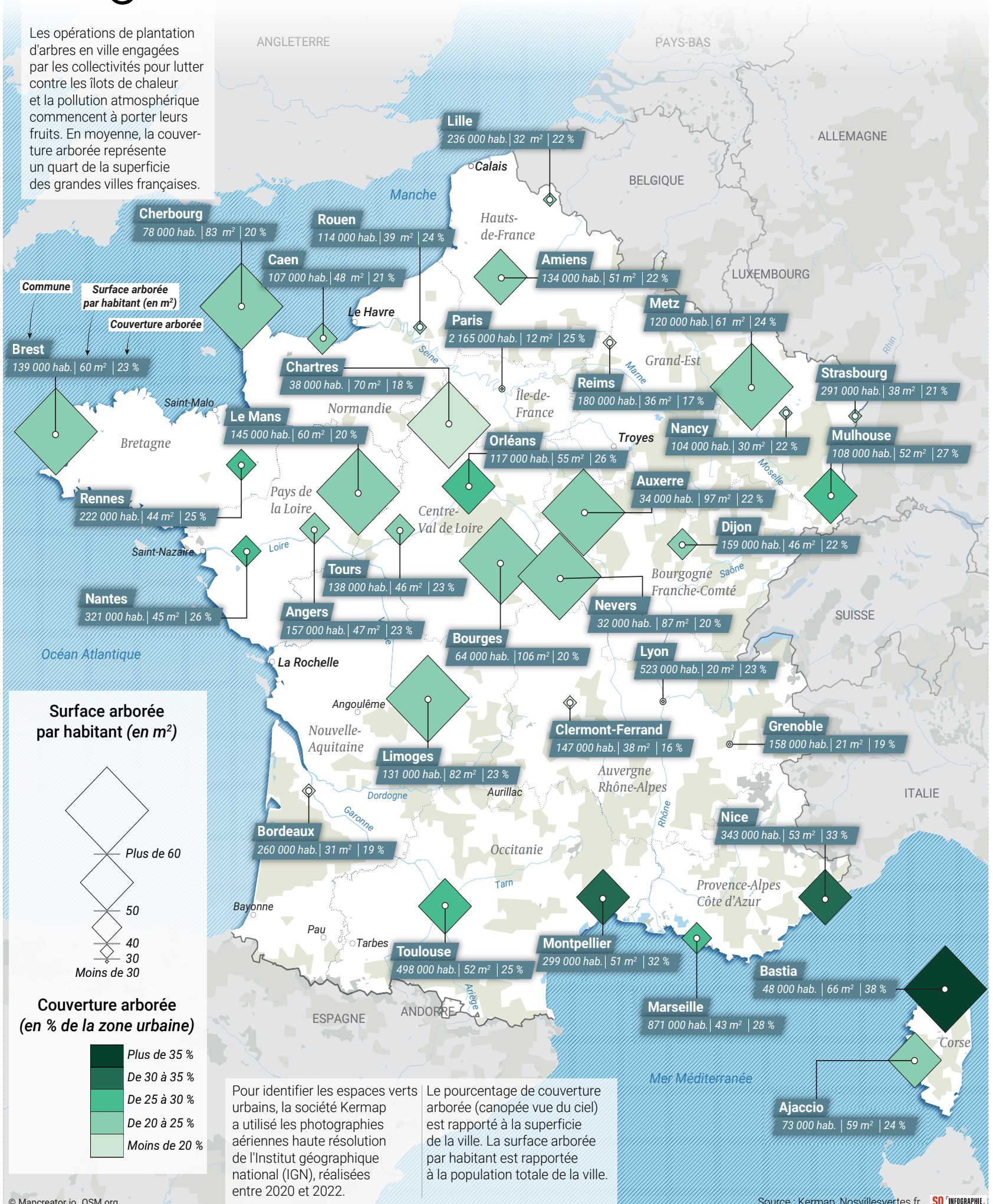


FranceterredeLAIT



Le grand retour des arbres en ville

Les opérations de plantation d'arbres en ville engagées par les collectivités pour lutter contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique commencent à porter leurs fruits. En moyenne, la couverture arborée représente un quart de la superficie des grandes villes françaises.



Beaujolais (Rhône)

Marathon de la biodiversité : gros efforts, grands effets

L'objectif de la restauration de 42 kilomètres de haies et de mares au sein de la communauté de communes Saône Beaujolais (Rhône), est atteint depuis deux ans. Avec des effets positifs, une biodiversité qui reprend ses droits et, surtout, une idée originale qui essaime.

42 kilomètres de haies, 42 mares, au sein des 42 communes – au moment du lancement du projet en 2018 – de la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB). Les chiffres ne trompent pas, le Marathon de la biodiversité était un projet d'envergure. S'il est terminé depuis 2022, ses répercussions se mesurent encore.

Pourtant, au moment du lancement en 2018, tout n'est pas gagné. Frédéric Pronchéry, vice-président délégué au Développement durable au sein de la CCSB, revient sur la genèse de ce marathon d'un nouveau genre : « Pour avoir un impact, il fallait quelque chose de massif. On s'est donc lancés dans cette restauration de 42 kilomètres de



Au Citeau, une première expérience avait été menée avant le lancement du marathon. Avec succès. Photo d'archives Marie-Pierre Jandeu

haies et 42 mares. C'était un chiffre emblématique et un vrai défi ! »

Une première réussite

L'objectif est alors simple : permettre à la biodiversité, avec de nouvelles zones humides et une végétalisation plus importante, de faire son retour dans des lieux où sa diversification faisait parfois défaut. « À l'époque du lancement du ma-

rathon, on avait déjà un projet en cours sur le Citeau [Centre intercommunal du traitement de l'eau, NDLR] qui commençait à porter ses fruits. On observait un retour de certaines espèces. On espérait la même chose, à plus grande échelle. »

Pendant près de quatre ans, les opérations se multiplient à travers le territoire pour atteindre l'objectif fixé. Avec un suivi à chaque fois que des restaurations sont terminées, pour véri-

fier l'ampleur des répercussions sur la faune et la flore.

« La nature est très résiliente. On a vite observé les effets positifs avec des associations de protection de l'environnement. La biodiversité a rapidement fait son retour un peu partout, et repris ses droits. Certaines espèces reviennent sur les sites. Il y a aujourd'hui beaucoup de positif », se réjouit Frédéric Pronchéry. Une satisfaction qui ne s'arrête pas aux répercussions

sur le territoire de la communauté de communes. En effet, depuis sa création, le projet a fait des émules dans le département du Rhône. L'Agence de l'eau, qui a financé le Marathon dès ses premiers pas, a déposé l'appellation pour permettre un développement à encore plus grande échelle. Plusieurs communes et communautés ont également suivi les traces de la CCSB pour lancer leur propre marathon.

« Avant, on allait démarcher les porteurs de projet pour qu'ils s'engagent avec nous. Aujourd'hui, ce sont eux qui viennent vers nous. C'est aussi ça la réussite du Marathon. On sent une vraie appropriation par les citoyens de ces enjeux. » Avec des effets concrets sur la nature, qui s'observent rapidement et qui ont vocation à durer dans le temps. « L'objectif est réussi ! »

Une réussite qui en appelle d'autres. Frédéric Pronchéry et la CCSB ont d'ailleurs récemment monté un dossier pour un nouvel appel à projet. Peut-être un futur Ironman de la biodiversité ?

● **Thibaut Longin,**
Le Progrès

Normandie, Pays de la Loire, Bretagne

Avec C-monspot.fr, on fait du sport en respectant la nature

Char à voile, kayak, randonnée pédestre ou équestre, kite-surf... Comment pratiquer son activité de bord de mer, tout en préservant la biodiversité des sites marins naturels protégés ? Depuis 2016, le site internet C-monspot.fr renseigne sur les espèces susceptibles d'être rencontrées (oiseaux, phoques), ainsi que les bonnes pratiques à adopter en zones littorales, de la Normandie aux Pays de la Loire, sans oublier la Bretagne.

Dans un premier temps, un panel d'une vingtaine d'espèces principales nichant sur divers périmètres de sensibilité (falaises, plages, ou îlots) a été dressé. Puis, ont été listées les zones de reposoir des phoques, et les oiseaux présents en période hivernale. « Le site propose une cartographie interactive des espèces présentes sur les sites, se-



Depuis 2016, le site internet C-monspot.fr renseigne sur les espèces susceptibles d'être rencontrées. Photo Celestin de Segurier

lon les saisons. Des fiches détaillées permettent de mieux les reconnaître, et de découvrir leur mode de vie, leur niveau de vulnérabilité... Des recommandations de bonnes pratiques sont aussi faites pour éviter le

dérangement, selon les sports pratiqués », résume Stéphanie Tachaires, coordinatrice mer à l'Office français de la biodiversité, fière de constater que la fréquentation du site internet est en hausse.

Actualisé chaque année

Grâce à un travail mené sur les forums, puis le réseau social Facebook, C-monspot a comptabilisé plus de 48 000 connexions, générées par plus de 38 000 utilisateurs individuels, entre 2016 et 2023. « En moyenne, 1 800 visites mensuelles sont comptabilisées. »

Détail important : le site web est actualisé chaque année grâce aux suivis scientifiques réalisés par les différents gestionnaires d'espaces naturels et les associations.

● **Chloé Sartena,** *Ouest-France*

Landes ● Arjuzanx, de la mine à la réserve naturelle

Après trente ans d'exploitation du lignite – un charbon à faible pouvoir calorifique – entre 1959 et 1992, EDF décide de fermer le site d'Arjuzanx, au cœur des Landes. Aidée par des travaux de renaturation entrepris par l'entreprise publique, la nature y reprend ses droits : l'eau remplit les excavations et la végétation prend possession du site. En 2002, le site de 2600 hectares est racheté par le Département. Dans le cadre du réseau Natura 2000, les anciennes mines deviennent, en 2004, Zone de protection spéciale destinée à favoriser les populations d'oiseaux puis réserve naturelle régionale en 2022. Plus de 20 000 grues viennent y prendre leurs quartiers d'hiver. Leur nombre atteint parfois 80 000 lors des pics migratoires. 200 000 personnes viennent chaque année les observer depuis des belvédères ou se promener à pied ou à VTT.

● **Maryan Charruau,** *Sud Ouest*

Aube ● Quand la solution est dans la nature : le Landion, un cours d'eau qui revit

Dans le sud de l'Aube, à la limite de l'Yonne, des travaux d'ampleur ont redonné un nouveau souffle à un cours d'eau. Retrouvant ses méandres, le Landion a gagné en débit. Dans le même temps, 500 hectares de cultures ont été passés en bio, et trois hectares d'amandiers ont été plantés au bord de l'eau. Côté biodiversité, c'est un cours d'eau qui revit avec une flore et une faune adaptées.

Le projet a été salué à AdNatura, salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité. Les travaux de reméandrage du Landion y ont reçu le prix du jury.

● **Anne-Claire Gross,** *L'Est Éclair*

Bas-Rhin

À Muttersholtz, on rénove tous azimuts

C'est une commune bas-rhinoise de 2 000 habitants connue pour ses initiatives écologiques. Après l'autonomie énergétique, Muttersholtz a décidé de s'attaquer aux logements vacants. Pour répondre à la demande d'un habitat accessible, tout en devançant la loi qui exigera de construire le moins possible.

Nous sommes au 32 rue Welschinger dans la commune de Muttersholtz, Bas-Rhin, à deux pas de la ville de Sélestat. En face de la société Mathis se dresse une vieille bâtisse. « Elle a au moins 150 ans, on voit les colombages même à l'intérieur », explique Michel Marcot, maître d'œuvre de l'entreprise ABM, en montrant les trous qu'il a creusés un peu partout pour « sonder » et ainsi « voir d'où on part ». Cette maison à deux étages et une dizaine de pièces n'a connu qu'une habitante ces dernières années – une vieille dame, décédée en 2022 – avant qu'un investisseur, Emmanuel Suhr, ne la rachète pour 176 000 euros afin de la transformer en quatre logements. Des T2 et des T3, sur une surface totale de 280 m², derrière des façades aux colombages retrouvés. Ils devraient être prêts en 2026.

« Il y a urgence à proposer des logements »

« Ces petits et moyens logements, c'est ce qui manque sur le marché locatif, pointe Patrick Barbier, le maire, écologiste et



À Muttersholtz, pas question de laisser construire à gogo pour répondre à la demande. Ici, on rénove. Photo DNA/Franck Delhomme

ancien militant d'Alsace Nature. Chez nous, je parlais même d'urgence à proposer des logements. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un jeune couple vienne nous demander si nous avons quelque chose dans la commune. » Mais à Muttersholtz, pas question de laisser construire à gogo pour répondre à la demande. Ici, on rénove. Et ce, avant même que la loi Climat et résilience de 2021 n'ait posé l'objectif du Zéro artificialisation nette (ZAN) des sols pour 2050.

« Quand nous avons constaté, vers 2016, qu'il y avait 8 % de logements vacants sur les 1 000

que compte la commune, nous avons inscrit dans notre Plan local d'urbanisme la volonté d'arrêter l'étalement foncier et d'opter pour la sobriété foncière en s'attaquant au bâti et aux logements vacants », explique le maire. La commune instaure une taxe sur les logements vacants, communique sur son volontarisme, et surtout sur les aides disponibles pour les propriétaires.

« Ça a été le déclencheur pour moi », concède Thierry Oechsl, un résident suisse originaire du village. Souhaitant « refaire la grange familiale » sans parvenir à se lancer, il contacte le mai-

re, qui l'oriente vers des conseillers dédiés, notamment du dispositif local Rénov'Habitat. Il obtient près de 60 000 euros de subventions entre l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la commune, et met tout de même 370 000 euros de sa poche. Cinq appartements voient le jour, dont deux ayant bénéficié des subventions, qui ne tombent pas sans conditions : loyers modérés et hautes performances énergétiques. Lancé et « heureux d'investir à Muttersholtz », il s'apprête aujourd'hui à rénover un ancien hangar, pour créer jusqu'à cinq appartements, en majorité des T3 et T4.

Il y dédie une enveloppe de 700 000 euros, dont « 120 000 euros de subventions, tout de même », se réjouit l'ingénieur en BTP.

L'équivalent d'un lotissement de 30 logements

Rue Welschinger, Emmanuel Suhr et son maître d'œuvre sont déterminés à commencer les travaux dès que possible, dans cette bâtisse où « tout est à refaire », où le mur de devant penche dangereusement vers l'intérieur, et où l'isolation est « inexistante ». Ils espèrent 167 000 euros de subventions de l'Anah, la commune, la communauté de communes et le Département, pour alléger un peu l'immense facture à prévoir : plus de 700 000 euros. Le maître d'œuvre salue l'accompagnement de la mairie et d'Urban Conseil, « car ce genre de projet ne peut pas être entrepris seul ». En rentrant vers l'hôtel de ville, le maire pointe l'immédiate voisine de la maison d'Emmanuel Suhr : un bâtiment spacieux qui accueille maintenant un laboratoire d'analyses médicales et deux logements à l'étage. « Ils seront occupés dans les mois à venir », précise Patrick Barbier, qui se targue, en quelque cinq années, d'avoir « créé l'équivalent d'un lotissement de 30 logements en ZAN ». Il sourit : « Certains maires râlent, mais il leur reste 26 ans pour atteindre cet objectif. De toute façon, c'est le sens de l'histoire. »

● **Déborah Liss, Les Dernières Nouvelles d'Alsace**

Haute-Garonne

Bientôt un poumon vert à Toulouse?

Instaurer en plein cœur de la Ville rose un grand « poumon vert » pour répondre aux enjeux climatiques. C'est l'ambition de la municipalité de Toulouse, qui porte depuis 2018 un projet d'envergure sur l'île du Ramier : le Grand Parc Garonne, qui vise à végétaliser davantage la ville, lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et décarboner les transports.

Ce chantier concerne principalement l'aménagement du nord de l'île du Ramier. Les grandes orientations compre-

naient notamment la démolition de cinq des neuf halls de l'ancien Parc des expositions, installé par la suite à Aussonne, et de ses parkings. Le bitume va ainsi laisser place à un vaste espace d'une dizaine d'hectares devant la piscine Nakache, intégrant un jardin botanique, des allées piétonnes et cyclables, ainsi qu'une grande esplanade.

Ressourcerie, recyclerie et déchetterie

Les halls qui ont été préservés vont, quant à eux, être voués à un tout autre destin. Le Hall 9 va

être réhabilité en ressourcerie, recyclerie et déchetterie et ouvrira ses portes à l'horizon 2025. Le Hall 3, quant à lui, devrait être rénové et équipé pour devenir la Cité des sports urbains à l'horizon 2025. La partie sud de l'île a vocation à devenir un sanctuaire écologique. Par ailleurs, ce grand « poumon vert » sera bientôt accessible grâce à deux nouvelles passerelles, dès leur ouverture courant juin. Elles seront réservées aux piétons et aux cyclistes.

● **Marine Lion, La Dépêche du Midi**

Haute-Marne ● Le transport à la demande : en Pays de Langres, ça roule

En Pays de Langres, on a troqué, il y a 15 ans, les vieux bus polluants contre du transport à la demande. Le kiosque des mobilités Linggo a ainsi vu le jour. Il informe, renseigne les habitants du territoire et gère toutes les réservations. Vous habitez à 25 km de Langres et souhaitez venir faire vos courses une fois par semaine ? Linggo organise tout ça. Un véhicule léger ou un mini-bus passera vous prendre et vous ramènera chez vous. Le transport à la demande en Pays de Langres a trouvé son public et représente aujourd'hui entre 8 000 et 9 000 réservations par an à des tarifs uniques et très accessibles allant de 2,50 € pour aller dans le bourg-centre le plus proche à 4 euros pour être déposé en gare de Culmont-Chalindrey.



Photo Patricia Charmelot

● **Céline Clément, Journal de la Haute-Marne**

Pour l'électricité, vous avez le choix :

verte

verte

Depuis 2016, pour mieux vous accompagner dans la transition énergétique, ENGIE propose uniquement une électricité verte, certifiée à 100% par des garanties d'origine renouvelable, pour tous ses nouveaux contrats.*



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifiée que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 € - RCS NANTERRE 542 107 651.

Var

Bâtir bioclimatique et en circuit court ? Ce couple a relevé le défi

À Sillans-la-Cascade, ce couple de Varois a construit une maison sobre en énergie, en utilisant des matériaux du coin : paille des agriculteurs voisins, terre et pin d'Alep de leur terrain. Doriane et Sylvain racontent comment ils ont relevé le défi.

À Sillans-la-Cascade, dans la campagne varoise, en face d'une prairie où paissent les 250 brebis laitières de la ferme, une maison de 90 m² a poussé. D'extérieur, elle ressemble à toutes les bâtisses fraîchement achevées et dont les finitions se feront peu à peu : la terrasse est encore en terre, on s'y déchausse sur une planchette en bois, un tas de sable de chantier a été transformé en terrain de construction... de châteaux par Lilia, 4 ans, troisième membre du chaleureux foyer.

Plein Sud, c'est d'abord la large façade de baies vitrées qui impressionne. À l'intérieur, les rayons du soleil baignent la pièce à vivre jusqu'à la cuisine ouverte, au fond. Et il fait bon. Dans le salon, le seul système de chauffage est un poêle à bois.

« Avant, on vivait dans un appartement à Aups mais c'était une passoire thermique. On payait 200 euros par mois d'électricité, sans chauffer toutes les pièces. Et on se pelait, littéralement », se remémore Doriane, professeure de théâtre.

En 2020, alors que leur fille est encore bébé, le couple se lance et acte de construire « une mai-



Paille, terre, pins d'Alep... Pour construire leur maison bioclimatique, Doriane et Sylvain ont utilisé des matériaux en circuit (très) court. Photo Philippe Arnassan

son bioclimatique, la plus autonome possible » sur un terrain de l'exploitation familiale, reprise par Sylvain, éleveur de brebis, et son associé 12 ans plus tôt. Il se tourne d'abord vers un bureau d'études du coin, spécialisé dans l'habitat durable et instigateur du réseau Eco-bâtissons.

Parcours du combattant

Les galères arrivent ensuite. Le couple bataille un an pour obtenir un permis de construire. Le terrain est classé, à tort, en zone inondable. Il faut aussi montrer patte blanche sur le risque incendie et assurer que des zones de pompage existent tout près en cas de feu. Puis, partir à la recherche du sésame : le prêt

immobilier. « À la base, on avait pour projet de faire beaucoup d'auto-construction et de sortir une maison autour de 180 000 euros », ajoute Sylvain. Mais les banques ne suivent pas. Elles exigent une assurance décennale. Un courtier décroche le crédit, au prix de quelques concessions. La toiture et les fondations seront confiées à des artisans agréés. Doriane et Sylvain seront toutefois maîtres d'œuvre du chantier, qui coûtera 80 000 euros de plus.

Des matériaux locaux

Le principe de la bâtisse : de solides fondations en béton, pour pallier le sol argileux, sujet au retrait-gonflement qui peut fissurer les maisons exposées à

la sécheresse. Puis, une ossature bois contenant une isolation... en bottes de paille. « On s'est fourni chez des voisins céréaliers », glisse Sylvain. Sur les bottes, plusieurs couches de terre argileuse (du terrain), de sable et de paille broyée viennent parfaire les murs, recouverts en certains endroits d'une forme plus écolo de placo. Sur la façade extérieure, un enduit à la chaux.

Objectif : tirer profit des vertus de ces matériaux naturels, en les combinant. Dans les murs : de la masse d'inertie, « pour protéger de la surchauffe. Les calories vont mettre 12 h à la traverser. Ce qui permet de se passer totalement de climatisation et de conserver de la cha-

leur dans les périodes froides », détaille l'architecte Bruno Bazire. La dalle épaisse, composée aussi de cailloux du terrain, joue le même rôle. Au Sud, l'avancée de toiture permet à ses rayons de pénétrer plus ou moins la maison selon les saisons. Dans les enduits intérieurs, l'argile se charge de réguler l'humidité ; sur la façade, la chaux, très poreuse, permet à la maison de respirer...

Pour faire baisser les coûts, l'ossature des murs est aussi ultra-locale. « On a fait face à la hausse des prix du bois. Entre le devis signé en 2020 et le début du chantier en octobre 2022, il y avait 25 000 euros de plus. On a réfléchi et décidé d'utiliser des pins d'Alep du terrain, en préparant nos troncs, puis en faisant appel à une scierie mobile », décortique Sylvain.

Un chantier-aventure

Afin d'arriver à ses fins, le couple s'est engagé, formé. Et l'a joué collectif. En mars 2022, des volontaires, rencontrés sur le site Twiza, réseau d'entraide en faveur de l'habitat écologique, les ont ainsi aidés à poser les bottes de paille. « L'ambiance était super bonne. En échange de leurs services, on les choyait avec de bons plats et on les hébergeait », raconte Doriane, comblée par la « dimension humaine » du chantier. Posé dans son salon, la nature en vision panoramique, le couple reconnaît que construire la bâtisse de ses rêves a réclamé « du temps et de l'énergie » mais que cela en valait largement la peine.

● Aurélie Selvi, *Nice Matin*

Deux-Sèvres

Niort veut contenir la bétonisation des sols

Pour lutter contre les îlots de chaleur créés par la bétonisation des sols, mais aussi contre le risque d'inondation en cas de fortes pluies, des mesures se mettent en place un peu partout en France, inspirées par la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) de 2014.

L'agglomération du Niortais (40 communes) vient de se doter d'un outil pour limiter cette artificialisation : le « coefficient

de biotope ». Concrètement, ce coefficient doit permettre d'épargner les surfaces « favorables à la nature » dans les projets d'aménagement ou de réaménagement, de préserver, de restaurer voire développer les surfaces dites « éco-aménageables » et non imperméabilisées : espaces verts et de pleine terre, revêtements laissant passer l'air et l'eau (pavés, graviers, sols stabilisés calcaires...), toitures végétalisées.

Comment ça marche ? Pour les constructions individuelles, le coefficient de biotope va dépendre de la taille de la parcelle : il oscillera entre 0,3 pour celles mesurant entre 150 et 300 m² et 0,7 pour celles dépassant les 2 100 m².

Végétaliser les parkings

En clair, pour un coefficient de 0,3, l'équivalent d'au moins 30 % de la parcelle devra être non artificialisé. La proportion

passera à 70 % avec un coefficient de 0,7. Si l'habitat individuel est concerné, la vigilance va aussi porter sur les futures zones économiques, comprenant des parkings. Thibault Hébrard, conseiller municipal niortais en charge du développement durable : « Plutôt que d'avoir systématiquement un parking gigantesque pour chaque commerce, peut-être sera-t-il plus judicieux à l'avenir d'avoir un seul parking mutualisé pour

plusieurs boutiques. Un parking qui sera par ailleurs végétalisé et perméable. »

L'élu sait les réticences que cette obligation pourrait susciter sachant notamment qu'intégrer des éléments de verdure dans un aménagement urbain (gazons, haies ou arbres) implique un entretien régulier. Mais il est confiant.

● Emmanuel Tournon, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*



ON PEUT FAIRE BASSE CONSOMMATION ET HAUT NIVEAU DE CONFORT À TOUS LES ÉTAGES



La rénovation énergétique est le chantier du XXI^e siècle. En Europe, 85% des bâtiments existants doivent ainsi être modernisés⁽¹⁾. Chez Saint-Gobain, la rénovation énergétique est au cœur de notre savoir-faire. Chaque jour, nous imaginons des solutions innovantes⁽²⁾ pour les professionnels et les particuliers avec des matériaux plus légers et à faible impact carbone, des isolants à haut rendement énergétique, des vitrages de haute technologie pour réduire l'empreinte environnementale des immeubles collectifs et des maisons individuelles et améliorer le bien-être et la santé des habitants. Concevoir des solutions pour des bâtiments plus confortables, plus économes en énergie et en ressources, c'est le défi que nous nous engageons à relever pour une construction toujours plus durable.

SAINT-GOBAIN.COM

(1) Étude Commission européenne 2024. (2) Retrouvez toutes les informations concernant notre engagement pour une construction responsable : <https://www.saint-gobain.com/sites/saint-gobain.com/files/media/document/2021-06/net%20zero%20carbon%20roadmap.pdf>.

Finistère

À Brest, on construit sur les toits

Elles permettent de densifier l'habitat, dans un esprit de développement durable et en répondant aux nouvelles attentes de la population. Dans le Brest reconstruit d'après-guerre, les surélévations d'immeubles ou de maisons gagnent petit à petit du terrain.

Il faut lever le nez pour les voir. Au-dessus du centre commercial Coat-ar-Gueven, dans la très passante rue Jean-Jaurès de Brest, une rotonde a été posée sur le toit. En haut de cet autre bâtiment, à deux pas de la rue de Siam, un peu plus bas, un étage a été ajouté avec un décrochage derrière une corniche, dit en "attique". Perchés au-dessus de la ville, ces logements en surélévation sont apparus au compte-goutte, ces dernières années, dans les quartiers brestois. Les programmes privés ont été les premiers à faire le pari de la hauteur.

Tout en haut de Coat-ar-Gueven, c'est un particulier qui a racheté l'appartement du quatrième étage, en 2008. Avec l'accord de la copropriété et de l'architecte des Bâtiments de France, il a plus que doublé la surface en rajoutant des pièces sur le toit. Son duplex de 380 m², offre une vue panoramique sur la ville, depuis le CHU Morvan jusqu'à la rade, en passant par la mairie.

Encore plus près de la mer, le T4 de Chantal et Patrick Bru a lui aussi été créé de toutes piè-



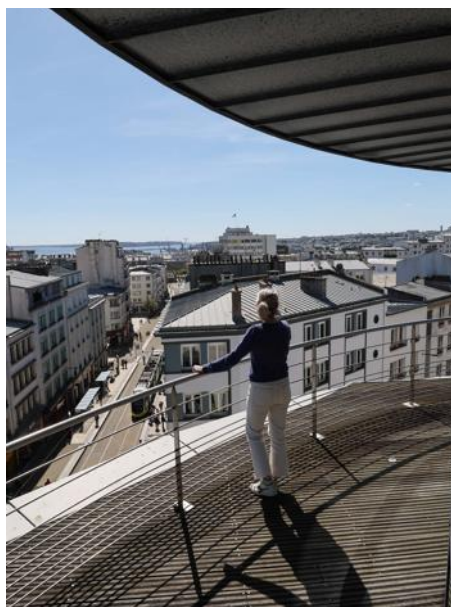
Tout en haut de la galerie commerciale de Coat-ar-Gueven, à Brest, c'est un particulier qui a racheté l'appartement du quatrième étage, en 2008. Il a doublé la surface en rajoutant des pièces sur le toit. Son duplex offre une vue panoramique sur la ville. Photo Le Télégramme

ces au-dessus du bâtiment, dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien hôtel, en 2023. Il domine les toits de zinc de l'hyper-centre et offre des entrées de lumière incroyables. « Une opportunité » qu'a saisie le couple, avec quelques contraintes. « Dans une construction neuve, les espaces communs et les ascenseurs auraient été plus larges. Il y aurait eu des garages à vélo, peut-être même un balcon », souligne le couple de retraités. À 4 000 € le m², l'opération ne s'adresse pas non plus à toutes les bourses. « Surélever coûte plus cher de 10 à 15 % le m² »,

rappelait en 2023, au *Télégramme*, la directrice en recherche urbaine et architecturale chez Upfactor, Géraldine Bouchet-Blancou.

Une solution parmi d'autres

Mais dans un contexte de renouvellement urbain, sur un territoire contraint par sa géographie et la loi Zéro artificialisation nette (ZAN), le rehaussement des maisons ou des immeubles attire aussi l'œil des pouvoirs publics. « C'est une solution parmi d'autres, avec des matériaux souvent légers et



transformés en 12 appartements traversants, dont un intégré sur le toit.

« Un autre gros projet, dans le même esprit, vient de démarrer sur du logement insalubre à Kerinou, prolonge Tifenn Quiguer. Dans l'hyper-centre, nous misons également beaucoup sur la grande opération de régénération urbaine Siamorphose, où nous accompagnerons deux premières copropriétés d'ici 2025. »

En attendant, le chantier qui attirera bientôt tous les regards vers le ciel est la réhabilitation privée de l'ancienne Caisse d'Épargne Réveillère. Face à la gare de Brest, le bâtiment va héberger d'ici juillet 2025 des bureaux et treize appartements, dont un logement surélevé de 225 m², avec ossature bois. « Je suis très fier de garder ce patrimoine. Réinvestir du logement en centre-ville commence de toute façon toujours par des opérations de prestige », souligne l'investisseur associé de la SARL Voltaire, André Tésan.

Dans ce bâtiment de haut standing en cours de commercialisation, rien ne va être vendu à moins de 8 000 € le m². Tout est fait sur-mesure. Vues du haut, les différences de niveaux entre les toits sont flagrantes. L'architecte Tony Bougaran (Cap Architecture), qui réhabilite avec de la hauteur depuis dix ans, en atteste : « Il existe encore énormément de place pour réaligner la ville. »

● Sophie Prévost, *Le Télégramme*

Loire-Atlantique

Énergie solaire : et pourquoi pas au cimetière ?

Pourquoi ne pas utiliser le cimetière municipal pour produire de l'électricité ? À Saint-Joachim, en Loire-Atlantique, des panneaux photovoltaïques vont y être bientôt installés.

Une association d'habitants, Brièr'Énergie, s'est constituée pour aider la municipalité à mettre en place ce projet citoyen. Si tous les foyers équipés d'un compteur Linky peuvent s'y raccorder, environ 500 foyers (ou "points de livraison" selon le jargon consacré) se sont aujourd'hui manifestés. « On table sur 1 000 », assure Philippe

Renoux, le vice-président de l'association qui renforce sa communication depuis le déploiement du prototype, courant mai. L'occasion de tester les techniques avant de lancer l'appel d'offres.

5 000 panneaux

Ce qui se dessine, c'est une couverture d'ombrières photovoltaïques, environ 5 000 panneaux, sur 6 000 m² de surface exploitable. Chaque année, le cimetière pourrait produire 1,4 million de kilowattheure (kWh). « Ce n'est pas la panacée,

les habitants de Saint-Joachim vont continuer de payer de l'électricité », nuance Denis Salaün, le directeur financier de la Ville qui précise qu'ici à l'année, on consomme environ 11 mégawattheures (MkWh). Mais si on y ajoute l'énergie produite par les ombrières du parking qui jouxte la salle de spectacle, aujourd'hui exploitée par une société privée, « on pourrait arriver à couvrir 30 % de la consommation totale de la commune ».

● Émilie Weynants, *Ouest-France*

Aisne ● Les berges de Soissons métamorphosées



Photo Jean-Marie Champagne

La Cité du Vase (Aisne), a fait un lieu de promenades et de loisirs, ainsi qu'un levier de développement touristique et économique. Aujourd'hui, la ville de Soissons ne tourne plus le dos à sa rivière. Elle regarde dans sa direction et y a créé un nouveau cœur battant de la cité, « une nouvelle vitrine », à deux pas de la mairie et guère davantage de la cathédrale. Si la métamorphose valorise tout un quartier, elle s'inscrit également dans une démarche environnementale. La voiture n'y est plus reine, 200 arbres ont été plantés, les revêtements ont été en partie désimperméabilisés, et les berges, classées "site patrimonial remarquable", végétalisées, accueillent une flore, et donc une faune, endogènes.

● Guillaume Lévy, *L'Union*

Vosges

Après le bois, la Green Valley d'Épinal se tourne vers la chimie verte

Créé en 2009, le projet qui consistait à attirer des acteurs de la filière bois autour de la papeterie Norske Skog, la plus grosse d'Europe de l'Ouest, touche enfin ses dividendes. Deux milliards d'euros d'investissements y sont attendus.

Le projet pouvait paraître osé il y a 15 ans mais il est sur le point d'aboutir à l'un des plus importants pôles industriels de la région Grand Est. La Green Valley, imaginée dans les années 2010 par le papetier norvégien Norske Skog et le staff de la Communauté d'agglomération d'Épinal, se veut être le parfait exemple d'écologie industrielle et territoriale (ETI).

Réunir des entreprises liées à la filière bois

L'idée était de réunir des entreprises liées à la filière bois et aux écomatériaux autour de la plus grosse papeterie d'Europe de l'Ouest. Laquelle faisait profiter les nouveaux acteurs de ses emprises foncières mais aussi d'apports en énergie, notamment en vapeur ainsi que de ses sources



Le groupe Pavatex vient de construire une nouvelle usine de panneaux isolants en fibre de bois sur l'écoparc de Chavelot, à quelques pas de la nouvelle chaudière biomasse de Green Valley Énergie. Photo Jérôme Humbrecht

d'approvisionnement en bois voire de ses résidus.

C'est ainsi qu'en 2013, la société Pavatex, appartenant désormais au groupe alsacien Soprema, s'est installée dans les Vosges pour y fabriquer des panneaux isolants en fibre de bois. L'appui de Norske Skog a permis à Pavatex de ré-

duire son investissement de départ de 20 millions d'euros, mais aussi ses coûts de fonctionnement de 15 %.

Pavatex a ainsi, pour se développer, créé une seconde ligne de production à 27 millions d'euros en 2020, puis a lancé la construction d'une nouvelle usine qui va abriter

ses troisième et quatrième lignes de production sur l'écoparc de Chavelot en face de la papeterie. Ce même écoparc, qui devrait aussi accueillir une plateforme de massification bois, va désormais se tourner vers les activités liées aux énergies et à la chimie verte.

Ainsi, après Lhyfe, l'acteur français de l'hydrogène vert qui a annoncé son arrivée, deux bioraffineries devraient également s'installer sur la Green Valley. Celles-ci seront, comme leurs devancières, en lien avec la papeterie Norske Skog pour leur approvisionnement en énergie ou en matière première.

Norske Skog vient d'investir de son côté 250 millions d'euros pour convertir l'une de ses deux machines à papier afin de produire du carton ondulé d'emballage et elle a aussi participé à financer une partie des 250 millions d'euros nécessaires pour ériger la plus grosse chaudière biomasse de cogénération de France pilotée par Green Valley Énergie.

Outre ces 500 millions d'euros, qui sont rejoints par les 70 millions d'euros investis par Pavatex, ce sont donc au total près de 2 milliards d'euros qui devraient être investis sur la zone industrielle proche d'Épinal. Qui s'apparente de plus en plus à une Gold Valley pour le département des Vosges.

● Philippe Nicolle, Vosges Matin

Cher

Préservation de l'eau : le siropier Monin se veut modèle

Il est le site le plus important du groupe. Celui d'où sortent chaque année 55 millions de bouteilles de sirop. Depuis cinq ans, le siropier Monin œuvre à démontrer la faisabilité d'une solution de recyclage de l'eau sur son site dans le Cher, associée à la valorisation des nutriments. Le projet prend corps par la présentation, en mars 2023, du "plan Eau" qui fixe un cap de 10 % d'économies d'eau à l'horizon 2030. Depuis Bourges, l'ambition du siropier, qui consomme près de 60 000 mètres cubes d'eau par an, était affichée. Après une optimisation des usages et une organisation de la production repensée, elle a pris une autre dimension avec le projet Zéro rejet, qui vise l'absence de rejets dans le réseau d'eaux usées ou le milieu natu-



Photo Pierrick Delobelle

rel. C'est une technologie, soufflée par l'Insa Toulouse qui est choisie : la filtration membranaire, qui permet de séparer eau, sucre et sel. Utilisée pour dessaler l'eau de mer, elle n'a jusqu'ici jamais été retenue en Europe comme seule solution de traitement des effluents dans

l'industrie agroalimentaire.

Le printemps 2024 a vu l'entrée dans la phase opérationnelle. Deux bâtiments sont ainsi sortis de terre : le démonstrateur auquel est accolé un laboratoire de pointe, et une installation permettant de récupérer les sels minéraux contenus dans les effluents pour les réutiliser dans les opérations de régénération.

L'heure est désormais à la production des premiers litres d'eau. Objectif : plus de 60 % d'économies d'eau sur le site avec un taux de recyclage allant au-delà de 80 % des effluents. Les concentrats prendront la direction de méthaniseurs du Cher pour produire de l'énergie et/ou de l'épandage.

● Valérie Mazerolle, Le Berry Républicain

Nord

Déchets : Ecopal, fait matcher les industries

Née en 2001, la structure dunkerquoise Ecopal facilite les synergies entre entreprises pour réemployer les déchets. Un modèle d'écologie industrielle et territoriale. Cette association, créée en 2001, à l'initiative notamment de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), est passée de 17 à plus de 100 membres depuis ses débuts.

Un exemple : ArcelorMittal, peut transformer les laitiers (matériau issu de la fabrication de la fonte) produits par ses hauts fourneaux, en ciment vert chez l'entreprise voisine Ecocem. « Mais il n'y a pas que ça. On constate aussi une quête de sens au travail chez les nouveaux salariés qui arrivent, une volonté de s'impliquer sur le volet environnemental », remarque Damien Marez, responsable de projets pour Ecopal. Quel rôle joue Ecopal ?



Photo Édouard Bride

« Nous, on est juste des facilitateurs [...] On réunit différents acteurs autour d'une table avec une fiche où ils indiquent ce qu'ils ont et ce qu'ils veulent. Et on regarde si ça matche. » Cette méthodologie s'exporte actuellement au Canada et en Belgique. Ecopal sert également de vitrine pour d'autres agglomérations qui souhaitent reproduire ce modèle ailleurs en France.

● Dylan Dez, La Voix du Nord

Gers

Un bus dentaire pour combattre les déserts médicaux

Dans le Gers, un bus sillonne les villages ruraux les lundis et mardis afin de proposer un service de soins dentaires gratuits aux habitants. Ce dispositif mis en place par la Croix-Rouge française a déjà accueilli plus de 555 personnes en moins d'un an. Reportage à Estang, à l'ouest du département.

L affiche complet semaine après semaine. Dans quelques jours, le bus dentaire va souffler sa première bougie. Ce dispositif, lancé par la Croix-Rouge, permet aux Gersois de bénéficier d'une consultation dentaire de 40 minutes gratuitement. Le camion fait étape dans neuf communes du département, deux jours par semaine (lundi et mardi, hors vacances scolaires).

Coordinateur du projet, le Gersois Sébastien Delmotte entend lutter contre la désertification médicale grâce à cet utilitaire : « On répond vraiment à ce besoin de soins. Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. On arrive à ramener les gens vers le soin », se félicite-t-il. Ce matin-là, à Estang, un accent chaleureux descend du camion : « Mon mari et moi venons de Belgique. Pour trouver un rendez-vous dans un cabinet privé, c'est compliqué ici. Ils ne prenaient pas de nouveaux patients ou il fallait attendre six mois pour une con-



Ce dispositif, lancé par la Croix-Rouge, permet aux Gersois de bénéficier d'une consultation dentaire de 40 minutes gratuitement. Photo La Dépêche du Midi

sultation. On a donc préféré venir tester ce bus », raconte Myriam.

Des jeunes encadrés

Si le couple belge a réservé ses consultations deux mois à l'avance, durant la matinée, une autre patiente arrive pour une demande plus urgente : « Je viens car j'ai une dent de devant cassée et mon dentiste ne pouvait pas me prendre avant juillet », indique Jeanine, qui a pris son rendez-vous il y a huit jours. Tout sourire à la sortie du

cabinet ambulatoire, elle semble avoir apprécié : « J'ai trouvé ça parfait ! Ils étaient très gentils et très compétents », se réjouit-elle. Un avis que partageait déjà son homologue belge quelques instants auparavant : « On est accueilli sur le ton de l'humour donc si on a une petite appréhension du dentiste, elle peut être estompée par cette convivialité », indique Myriam.

Cette convivialité est insufflée par la jeunesse. Ce sont deux étudiants en sixième année d'odontologie de Toulouse qui officient dans ce camion : « Cha-

que semaine, ce sont deux nouveaux stagiaires qui prodigent les soins dentaires. Ils savent déjà travailler car ils sont à la fin de leur cursus scolaire et ils ont déjà effectué des remplacements dans des cabinets ou à l'hôpital », rassure Sébastien Delmotte.

Aujourd'hui, ce sont Loïc et Tércence qui sont aux commandes. Pour eux, cette nouvelle expérience n'est que bénéfique : « On retrouve l'essence du métier et le côté humain. On est sur une patientèle qui a vraiment besoin de nous. On prend

le temps avec eux, on sort du cadre du cabinet classique qui est beaucoup plus rapide et avec beaucoup plus de pression », explique Loïc.

12 à 17 patients par jour

Pour rassurer les patients, un ancien dentiste assiste aux consultations : « Mon but c'est de n'intervenir qu'au dernier moment, si ça ne va pas. Autrement, il faut les laisser pratiquer. Ils ont sûrement davantage de connaissances techniques que moi mais je leur apporte l'expérience de mes 40 ans de pratique », commente Michel Viboud, désormais retraité.

Le bus dentaire a déjà croisé la route de 555 patients en moins d'un an, soit une moyenne de 12 à 17 clients par jour de consultation. Après une année de test grandeur nature, Sébastien se verrait bien étendre ce dispositif : « L'objectif est d'ouvrir un troisième jour dans la semaine pour aller soigner encore plus de Gersois sur le territoire », sourit le coordinateur du projet. En attendant un élargissement des disponibilités, le planning du bus est disponible jusqu'à la fin juin. Mais attention, les places prennent vite preneurs au cœur des vallons gersois.

● **Kélian Couderc,**
La Dépêche du Midi

Bouches-du-Rhône

L'incroyable parcours du métropolitain GR 2013

Créé à l'occasion de Marseille Provence Capitale européenne de la culture, le sentier métropolitain du GR 2013 était inauguré il y a 11 ans. Un projet un peu décalé, comme le rappelle un de ses fondateurs, Loïc Magnant : « C'était la première fois qu'une Capitale de la culture proposait un chemin pour mettre en scène son territoire. »

A l'origine, c'était une idée de Baptiste Lanaspèze, fondateur des éditions Wildproject, basées à Marseille et consacrées à la question écolo-giste. La Métropole n'existait

pas encore et ce projet a permis d'en établir une première échelle avec les six intercommunalités : 365 kilomètres de sentier, 38 communes traversées, un grand huit avec deux boucles autour de l'étang de Berre à l'Ouest et de la chaîne de l'Étoile/Garlaban à l'Est, se rejoignant au niveau de la gare TGV d'Aix. Un dessin réalisé avec une vingtaine d'artistes marcheurs et 400 membres de la Fédération française de randonnée pédestre qui ont travaillé au repérage et balisage pour la labellisation dès la mi-2010, en collaboration avec chaque commune. « On est tous

partis à l'aventure en terra incognita pour proposer une invitation à randonner en sortant des grands massifs et en lien avec le réseau de transports en commun métropolitain », rappelle Loïc Magnant.

Un réseau européen

Regarder le territoire d'un nouvel œil le temps de pique-niques, expos, conférences, marches, performances... Une centaine d'événements ont émaillé l'année. La réalisation d'un topoguide a renouvelé les propositions de balades sur le département. En 2014 est créé le Bureau des guides, en charge

d'animer ce projet pensé pour être pérenne. À la croisée des logiques culturelles, patrimoniales, écologiques et d'aménagement du territoire et en faisant dialoguer artistes, scientifiques et communautés d'habitants. « On fait désormais partie d'un réseau européen des sentiers métropolitains. Une expertise qui aide à orienter des politiques locales, comme la création d'un sentier porté par la métropole toulonnaise. » Onze ans après, le GR 2013 est reconnu par le ministère de la Culture comme un tiers lieu à l'échelle d'un territoire.

● **Sabrina Testa, La Provence**



Photo Loretta Jobard

Lot-et-Garonne

Un dispositif pour attirer des apprentis dans les communes rurales

Apprentoît aide les apprentis à se loger dans 12 communes rurales du Lot-et-Garonne en rénovant d'anciens bâtiments mis à disposition par les mairies. Les jeunes bénéficient de loyers très attractifs, entre 80 et 100 euros.

Chemise blanche impeccablement repassée et chaussures noires cirées, Lucas Manoer achève le service de midi à l'Auberge Le Prieuré. Voisin du prieuré clunisien du XI^e siècle, ce restaurant étoilé fait la fierté de Moirax, commune de 1 188 habitants (en 2020) située au sud d'Agen. L'apprenti de 19 ans y travaille depuis septembre 2022. Élève à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot-et-Garonne (CMA 47), il finit de préparer un brevet professionnel consacré aux arts de la table.

« Depuis que Lucas a commencé dans ce restaurant il a beaucoup changé, remarque Mathieu de Carli, le directeur du foyer jeunes travailleurs de la CMA 47. Il a notamment pris confiance en lui, cela se voit dans sa façon de se tenir et de parler. » Sauf imprévu, le jeune homme devrait être diplômé courant juin.

Une trajectoire pleine de promesses, rendue possible par Apprentoît. Lancé en 2013 par la CMA 47 et le bailleur social Domofrance, ce dispositif aide les apprentis à se loger à proximité de leur lieu de travail et à



Lucas Manoer, avec le maire de Moirax (à gauche), commune où se situe son studio Apprentoît, et Jean-François Blanchet, le président de la CMA 47 qui a impulsé ce dispositif de logement. Photo F.L.

très bas prix. Une fois son service terminé, Lucas n'a plus que 80 mètres à parcourir pour rentrer chez lui. Grâce à une aide personnalisée au logement (APL) majorée, les loyers sont compris entre 80 et 100 euros.

Accompagnement personnalisé

Douze communes du Lot-et-Garonne accueillent aujourd'hui 36 studios aménagés dans des bâtiments mis à disposition par les mairies et rénovés par Domofrance. Unique en France, cette initiative a été lancée en réponse aux difficultés de recrutement des entreprises dues au manque de logements.

« Heureusement que j'ai eu cette place car je n'aurais pas pu faire les allers-retours. Entre ici et chez moi à Gondrin, dans le Gers, c'est 45 minutes à une heure de route. » Louer un logement un peu plus loin ? Pas impossible, mais pas le plus évident avec un salaire d'apprenti d'environ 950 euros. « Un loyer à Agen, c'est 300 à 350 euros, indique Mathieu de Carli. Ce à quoi il faut ajouter l'eau, l'électricité, les frais d'essence et de voiture. »

Aménagés depuis 2016 dans une ancienne grange datant du Moyen Âge, les deux appartements Apprentoît de Moirax bénéficient d'un espace partagé. C'est là qu'Emmanuelle Sal-

lères rencontre régulièrement les jeunes logés par Apprentoît. Outre les démarches administratives, la salariée de la CMA 47 fait le lien entre les apprentis, les familles et les entreprises. « Mon rôle est de les accompagner tout au long de cette première expérience d'autonomie et de sécuriser leur parcours professionnel, résume-t-elle. C'est pour cette raison que j'échange beaucoup avec les employeurs. S'ils me disent que le jeune a l'air fatigué, est souvent en retard ou absent sans raison, cela va m'alerter. »

En onze ans d'existence, Apprentoît a accompagné 200 apprentis. « Certains ont signé des CDI derrière ou envisagent de

repandre l'entreprise lorsque le gérant partira à la retraite, se réjouit Mathieu de Carli. Nous agissons vraiment sur deux volets : donner un toit à des jeunes qui débutent dans la vie active, et maintenir l'attractivité des entreprises dans les communes rurales. »

Quatre nouveaux studios

Le dispositif offre une aide précieuse aux employeurs pour convaincre des apprentis (et leurs parents) de venir travailler dans des lieux mal, voire pas du tout, desservis par les transports en commun. Du côté des communes, c'est l'opportunité de maintenir des activités économiques, mais aussi de faire rénover des bâtiments vides et parfois très anciens.

Observé par d'autres départements ruraux comme la Creuse, le dispositif est en dynamique constante. Trois nouveaux logements seront livrés en 2026 à Moirax. Cocumont, située au nord-ouest du département, est la dernière commune à avoir intégré Apprentoît. Quatre studios vont y accueillir des jeunes d'ici quelques semaines. « Dire que ça dynamise la commune, c'est exagéré, nuance Henri Tandonnet, le maire de Moirax. Mais ça apporte une convivialité. C'est agréable de voir l'équipe de jeunes du restaurant prendre un verre à La Cigale, sur la place du village, le dimanche après-midi. »

● Fanny Laison, *Sud Ouest*

Hérault

Avec son Repair Lab mobile, la Croix-Rouge innove

« Ce sac, c'est tout ce qu'il me reste de mon fils. Il avait 21 ans. Mais la couture est en train de se défaire. Vous pouvez m'aider ? » À l'unité locale de la Croix Rouge de Montpellier, une dame s'approche des bénévoles du Repair Lab, un atelier mobile solidaire de réparation expérimenté depuis un an. Une machine à coudre et des outils de bricolage sont sortis d'une chariotte-étalé multicolore. « De nombreuses personnes en

exil ou en errance voient leurs biens personnels se détériorer rapidement. Un téléphone portable, un doudou, des chaussures : elles ont peu de choses et elles y tiennent », explique Louise Brosset, à l'origine de ce dispositif.

Faire ensemble

Ici, le principe est simple : il s'agit de « faire ensemble » afin de sortir les participants du sentiment de dépendance parfois ressenti à l'égard des acteurs

humanitaires. « Le câble de frein de ton vélo, on va le changer ensemble », insiste Louise auprès d'un jeune homme qui se fait appeler Coquelicot. L'an dernier, plus de 1 000 personnes ont participé aux activités du Repair Lab dans l'Hérault, le Rhône et les Hauts de France. Il arrive que des personnes de nationalités différentes s'entraident et que des participants demandent à rejoindre l'équipe pour partager leur savoir-faire.

● Laure Charette, *Midi-Libre*



Le Repair Lab est un atelier mobile solidaire de réparation expérimenté par la Croix-Rouge depuis janvier 2023, notamment dans l'Hérault. Photo Christophe Hargoues

Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

Garantie Verte AXA⁽¹⁾

**AXA finance jusqu'à 50 000 €⁽²⁾ supplémentaires
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> – Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50% du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10% du montant total du sinistre avec un plafond de 50000€. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.